



LONGNY-LES-VILLAGES

TERRES DE PERCHE



Passeports et cartes d'identité : À Longny, c'est possible !

La commune vient d'ouvrir un service dédié aux pièces d'identité.

Page 6

Le Médicobus améliore la prise en charge médicale

Page 2



Tous les jeudis après-midi à Longny.

La commune se prépare au compostage

Page 4



Les élus réfléchissent à l'implantation de composteurs collectifs.

Page 3

Un nouveau
taxi depuis
le 1^{er} janvier

Page 5

La piscine ouvrira
le 1^{er} mai

Page 5

Festival des Fanfares :
clap d'ouverture
à Longny

Page 5

Du cinéma en plein
air pour la fête
de la musique

L'édito

« Les priorités sont là »



Christian BAILLIF
Maire

Chères Longnyciennes,
Chers Longnyciens,

Comme je vous l'annonçais dans notre précédent bulletin, 2024 sera une année chargée avec plusieurs priorités qui vont s'imposer à nous dans les mois qui viennent.

Je pense tout d'abord à notre futur cabinet médical communal dont les travaux sont déjà bien avancés. Ce projet essentiel pour la population bénéficie d'un soutien financier décisif de la part de plusieurs partenaires majeurs : l'État avec une subvention DSIL (250 000 €), la préfecture de Région avec du Fond Vert (350 000 €), le Département (50 000 €), la CdC des Hauts du Perche (200 000 €). Le reste à charge sera financé par un autofinancement de la commune et par un emprunt de 600 000 € qui sera pris en charge par les loyers des soignants. Comme je l'avais annoncé, j'ai installé au mois de janvier 2024 une commission santé qui devra jouer tout son rôle notamment dans le suivi de la recherche des futurs praticiens appelés à venir exercer à Longny qu'ils soient affiliés ou non à l'ARS, gage d'une ouverture pour les soignants qui souhaiteraient nous rejoindre libres contrairement aux PSLA, CTPS, et autres maisons de santé. Nous espérons que cette ouverture de choix favorisera l'installation de soignants. En attendant de nouveaux soignants et en accord avec la CdC des Hauts du Perche qui possède la compétence santé, une solution provisoire a été trouvée dans la venue du Médicobus une demi-journée par semaine.

Cette année, l'accent sera aussi mis sur le logement. Nous sommes régulièrement sollicités pour du locatif. Nous allons apporter une première réponse au travers de deux programmes de travaux qui démarrent en avril. Le premier à Neuilly avec quatre logements sociaux et quatre parcelles en accessibilité à la propriété. Le second, à Longny avec la réalisation de sept logements individuels à Milverton et au Port Mahon.

2024 sera également pour nous, une année de transition écologique car nous allons finaliser sur nos 8 communes la mise en place de lampes à LED en remplacement des lampes au sodium très énergivores. Il en reste encore 100 qui représentent un coût de 60 000 € financé à hauteur de 80% par le Territoire Energie de l'Orne (TE61).

Autre bonne nouvelle, je vous confirme l'installation d'un système de recueil pour la réalisation de cartes d'identité et de passeports. Ce dispositif très attendu par la population est opérationnel depuis le mois de mars à la mairie déléguée de Longny-au-Perche. Afin de faciliter la tâche des usagers, nous travaillons en partenariat avec la « Maison France Services », ce dont je me félicite.

Tous ces projets sont bien sûr financés avec beaucoup de rigueur de la part de votre équipe municipale.

Christian Baillif
Maire de Longny-les-Villages

LE MÉDICOBUS PRÉSENT À LONGNY



En février dernier, les élus de la CdC des Hauts du Perche ont accueilli le Dr Jean-François Lamé qui consulte dans le Médicobus.

Lancé en octobre 2020 dans le Perche, le Médicobus sillonne les routes pour aller à la rencontre des habitants sur un secteur où la pénurie de médecins est pré-occupante.

Le Médicobus permet de faciliter l'accès aux soins à toutes les personnes qui n'ont pas de médecin traitant et d'améliorer la prise en charge de soins non-programmés. Depuis le 1^{er} février, le Médicobus est stationné à l'entrée du parking de la CdC des Hauts du Perche 2 rue du vieux moulin à Longny-au-Perche (à côté du centre de secours des pompiers) aux horaires suivants : jeudi de 14h00 à 18h00. Le docteur Jean-François Lamé, retraité, qui officie déjà le jeudi matin à Randonnai accueille désormais ses nouveaux patients à Longny-au-Perche à raison de quatre par heure. « **Je peux recevoir jusqu'à 16 personnes de tout âge dans l'après-midi,** » explique le praticien.

Au préalable, les personnes qui ont pris rendez-vous sont reçus par une secrétaire médicale installée dans un bureau de l'espace France Services. Elle a un visuel sur les patients qui vont et viennent du Médico-

bus et prépare la consultation. Pour le Dr Jean-Michel Gal, le Médicobus permet « **d'être réactif et de faire face à des situations qui réclament une réponse rapide.** »

En pratique, les gens prennent rendez-vous en appelant le 06 24 79 59 44. Selon les besoins, une consultation médicale est proposée très rapidement par la cellule de soins non programmés qui se charge de les recontacter. « **La formule marche bien,** » confirme le Dr Lamé. Véritable cabinet médical mobile, le Médicobus apporte une réponse au problème de démographie médicale sur le territoire.

médicobus
Premier cabinet médical mobile

Comment ça marche ?
Vous n'avez pas de médecin traitant ou votre médecin habituel n'est pas disponible ?
appelez le 06 24 79 59 44

Une consultation médicale vous sera proposée en fonction de votre situation.

Ce dispositif de santé s'adresse à tous les habitants de l'Orne-Est.

Directeur de la publication :
Christian Baillif

Imprimé par :

Imprimerie de l'Etoile - 61190 Tourouvre
02 33 85 26 70

DE NOUVEAUX LOGEMENTS SOCIAUX À LONGNY ET NEUILLY

2024 marque le lancement de deux programmes de travaux. Le premier à Neuilly-sur-Eure, le second à Longny-au-Perche.



C'est en contrebas du lotissement du Minerai que le futur projet va voir le jour à Neuilly-sur-Eure dans un endroit calme.

Quatre logements à Neuilly

Jean-Marc Naël, le maire délégué explique pourquoi l'arrivée des nouvelles constructions est très attendue sur la commune : **« Il y a une forte demande pour de la location. Régulièrement je suis sollicité en mairie. »** Cette tendance est perceptible depuis quelques années déjà. Les sollicitations viennent par exemple de l'Eure-et-Loir toute proche. Et puis avec son école, Neuilly-sur-Eure dispose d'un atout majeur pour accueillir de nouvelles familles. **« C'est pour cette raison que dès 2020, nous avons commencé à évoquer le lancement d'un nouveau programme**



Rue de Milverton, les nouveaux logements seront édifiés dans la continuité du lotissement qui date des années 2000.



Depuis la démolition de la tour rue du Port Mahon, le site était resté en l'état.

dans le prolongement du lotissement du Minerai, non loin du P'tit train de Neuilly. Il a notamment fallu que le terrain appartenant à la commune devienne constructible, ce qui a été possible dans le cadre du PLUI en avril 2020. » Pour mener à bien le projet, la commune a fait appel à l'agence Gilson, maître d'œuvre. Sur place, la construction sera confiée au bailleur Orne Habitat qui, en 1994, avait déjà réalisé cinq logements sociaux. La viabilisation et l'éclairage public du site devraient démarrer en avril. **« Pour une durée de deux mois, »** rajoute Jean-Marc Naël. Une étape préalable avant l'édification des pavillons qui interviendra au second semestre 2024. En plus des logements sociaux, quatre parcelles en accessibilité à la propriété seront proposées à la vente une fois la viabilisation effectuée.

Milverton et Port Mahon à Longny

À Longny-au-Perche le programme de construction a été confié au bailleur Logissia qui a lancé son appel d'offres afin de retenir les entreprises qui interviendront sur place. Le marché concerne la réalisation de sept logements sociaux individuels. Rue de Milverton, quatre sortiront de terre à l'emplacement de l'ancien terrain de tennis communal qui n'existe plus. Les travaux débiteront par le terrassement, la viabilisation et l'éclairage du site. Deux candélabres solaires seront installés. Ici aussi, la commune a fait appel à l'agence Gilson comme maître d'œuvre qui va travailler avec Logissia. Rue du Port Mahon, ce seront quatre pavillons qui verront le jour à l'emplacement de la tour détruite voici quelques années. Elle comptait 14 logements non remplacés à ce jour.

C'EST NOUVEAU !

BAPTISTE DAPREMONT PREND LA SUITE DE THIERRY BÂCLE



Baptiste Dapremont et Thierry Bâcle se serrent la main. La passation d'activité est effective depuis le 1^{er} janvier 2024.

Depuis le 1^{er} janvier 2024, ce n'est plus Thierry Bâcle qui officie comme taxi sur Longny. L'intéressé a fait valoir ses droits à la retraite. **« Je suis taxi depuis 23 ans et je fais du commerce sur Longny depuis 43 ans, »** précise-t-il. Une page se tourne. Il vient de transmettre sa société à Baptiste Dapremont, 25 ans, qui travaillait depuis 5 ans comme salarié dans une société de taxi de l'Aigle. Le voilà désormais à la tête d'une structure qui compte sept salariés. **« Nous couvrons l'ensemble du territoire de la CdC des Hauts du Perche dont les deux communes nouvelles Longny-les-Villages et Tourouvre au Perche où nous disposons de licences pour travailler. Pour la clientèle, rien ne change. C'est la continuité notamment au plan téléphonique, »** explique le jeune gérant de « Taxi Longny ». Comme auparavant les 6 véhicules de la société pourront effectuer les transports toutes distances, les transports de malades assis, sous conditions et assurer le Transport à la demande et le p'tibus en partenariat avec la CdC des Hauts du Perche. L'activité taxi pur vers les gares ou aéroports est également possible. Baptiste Dapremont connaît toute l'importance du taxi en milieu rural. Voilà pourquoi, il souhaite maintenir un service de qualité pour répondre à la demande de la clientèle des Hauts du Perche.

Contact :

**Taxi Longny 32 rue Jean Vivarès
61290 Longny-au-Perche**

• Longny au 02 33 73 67 22 ou 06 76 77 47 70

• Tourouvre au 02 33 25 68 69

Mail : longnytaxi@gmail.com



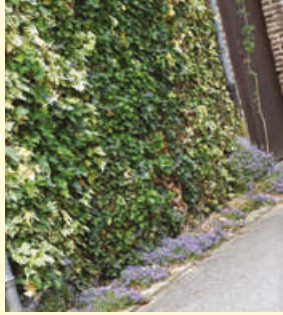
LONGNY-LES-VILLAGES
TERRES DE PERCHE

REJOIGNEZ
LONGNY-LES-VILLAGES
SUR  Longnylesvillages

L'application **Intramuros**
est disponible sur App Store
et Google Play



L'OPÉRATION « FLEURS DE TROTTOIR » REVIENT



Cette opération sera renouvelée cette année. Les Longnyciens qui souhaitent fleurir leurs bas de murs, côté rue, avec de la jachère fleurie (très peu de terre suffit) peuvent venir chercher un sachet de jachère fleurie. Ils sont à disposition à l'accueil de la mairie de Longny-au-Perche. C'est gratuit et c'est joli !

COMMENT LUTTER CONTRE LE FRELON ASIATIQUE ?

Le Département de l'Orne a engagé un plan de lutte contre la prolifération du frelon asiatique. Une aide à la destruction des nids existe. Cette aide s'adresse à tous les particuliers, associations, syndicats de propriétaires qui souhaitent faire détruire un nid situé sur leur terrain dans l'Orne. La participation financière du Département est de 33% du coût de l'intervention (plafonnée à 50€). À cela s'ajoute une aide communale plafonnée à 50 € par prise en charge. Celle-ci est subordonnée à l'intervention d'une entreprise adhérente à la charte de bonnes pratiques de destruction des nids de frelons asiatiques. L'instruction des dossiers et le versement de la prise en charge sont confiés au Groupement de Défense Sanitaire de l'Orne.

Quand faut-il agir ?

La période de piégeage démarre en général en tout début de printemps lorsque la température approche 13°C et se termine mi-mai. Cela correspond au moment où les fondatrices sortent pour construire leur nid primaire.

N'agissez pas seul !

Vous devez vous connecter sur la plateforme du Groupement de Défense Sanitaire de l'Orne : www.frelonasiatique61.fr ou appeler la ligne dédiée le : 02 33 80 38 22 afin de déclarer le nid. On vous conseillera et vous indiquera la procédure à suivre pour détruire le nid efficacement.

Comment lutter contre le frelon asiatique ?

Des aides aux particuliers dans l'Orne

Vous suspectez sa présence ?
 Contactez la plateforme départementale
www.frelonasiatique61.fr
 02 33 80 38 22

TRI DES BIODÉCHETS À LA SOURCE : Longny-les-Villages se prépare au compostage



Voici à quoi ressemblent les composteurs collectifs installés dans les quartiers.

La loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire (AGEC) en date de février 2020 impose aux collectivités de proposer des solutions de tri à la source des biodéchets pour tous : ménages, professionnels ou encore collectivités. Comment cela se traduit-il aujourd'hui sur la commune de Longny-les-Villages ? Depuis peu, les élus sont en discussion avec le SMIRTOM du Perche ornais pour savoir ce qui peut être fait sur le terrain. Le compostage permet de réduire significativement le coût de la collecte, du transport et du traitement des biodéchets. Le saviez-vous ? Aujourd'hui, les biodéchets jetés dans les ordures ménagères reviennent à 289 € la tonne pour le SMIRTOM du Perche ornais. Ce chiffre

tomberait à zéro si ces biodéchets étaient compostés. Il est donc important d'agir.

En 2024, les foyers qui achèteront un composteur individuel et ceux qui feront la demande pour les composteurs collectifs recevront un bio seau, poubelle à compost anti odeur, afin d'y déposer leurs déchets. Longny-les-Villages réfléchit actuellement à l'implantation de composteurs collectifs sur son territoire. Elle pourrait intervenir avant la fin de l'année. Pour l'heure, un seul composteur de ce genre a été installé sur le territoire des Hauts du Perche. Il est en service depuis octobre 2022 sur la commune de Tourouvre dans le lotissement, rue Bernard Pommier.

DES COMPOSTEURS EN BOIS POUR LES HABITANTS

Pour permettre aux habitants de valoriser les déchets organiques, le SMIRTOM du Perche ornais propose des composteurs. Le compostage permet de réduire ses déchets et le compost obtenu enrichit et fertilise la terre. Les composteurs proposés sont en bois (douglas non traité). Deux tailles sont disponibles : 300 litres et 600 litres, en fonction du nombre de personnes composant le foyer et la superficie du terrain. La moitié du coût de l'acquisition est pris en charge par le SMIRTOM du Perche ornais. Le reste à charge pour le particulier est de 36 euros (300 litres) et de 44 € pour (600 litres).

Comment réserver un composteur ?

- Via le formulaire de réservation du site internet du SMIRTOM accessible depuis la page d'accueil : www.smirtompercheornais.fr
- Par mail à prevention@smirtompercheornais.fr
- Par téléphone au **02 33 25 55 87**
- Via la page Facebook du SMIRTOM : facebook.com/SmirtomPercheOrnais

LE CHIFFRE

30 Le saviez-vous ? Près de 30% des déchets jetés avec les ordures ménagères sont des déchets organiques qui pourraient être valorisés grâce au compostage.



Le compostage : une pratique qui nous concerne tous.

LA PISCINE OUVRIRA LE 1^{ER} MAI

La piscine couverte Jean-Marc de Chastenet à Longny-les-Villages va ouvrir le 1^{er} mai prochain. Cette seconde saison qui démarre va permettre à chacun de prendre ses marques et de profiter des installations : le bassin chauffé, la patinoire, les plages intérieures et extérieures. Ce qu'il faut savoir :



TARIFS 2024	Longny les-Villages	Hors commune
Adulte	3,80 €	4,50 €
Enfant 3 à 14 ans	3 €	3,50 €
Carte 10 entrées adulte	30 €	36 €
Carte 10 entrées enfant	24 €	28 €

Gratuité pour les moins de 3 ans

HORAIRES 2024 Mai-Juin-Septembre Octobre	Scolaires	Public
Lundi	9h30-11h30 / 14h-16h	
Mardi	9h30-11h30 / 14h-16h	17h-19h
Mercredi		14h-18h
Jeudi	9h30-11h30 / 14h-16h	
Vendredi	9h30-11h30 / 14h-16h	17h-19h
Samedi		14h-18h
Dimanche	Fermé	Fermé

HORAIRES 2024 PUBLIC Juillet-Août	Public
Lundi au vendredi	14h-18h30
Samedi	9h-12h/14h-18h

Coordonnées

Adresse : Piscine municipale Jean-Marc de Chastenet route de Bizou Longny-au-Perche 61290 Longny-les-Villages
Tél. piscine : 02 33 83 93 38 / Tél. mairie : 02 33 73 65 42



CINEMA EN PLEIN AIR

Le Conseil Municipal des jeunes de Longny-les-Villages a défini ses actions pour 2024. L'une d'entre elles se veut originale. Les jeunes conseillers souhaitent organiser le vendredi 21 juin une séance de cinéma public en plein air. Cette initiative se déroulera le soir de la Fête de la musique. L'idée est de faire appel à un prestataire pour projeter un long métrage sur grand écran dans le square Eugène-Cordier. Le CMJ et la commission citoyenneté travaillent ensemble sur le projet qui se veut innovant. La projection sera ouverte à tous et gratuite à partir de 21 heures. Le choix du

film n'est pas arrêté mais on s'orienterait vers une comédie musicale pour coller au thème de la fête de la musique. À suivre.



DU 17 AU 20 MAI LE FESTIVAL DES FANFARES OUVRIRA À LONGNY



La musique sera présente tout au long du week-end de la Pentecôte.

Le festival des fanfares va vivre sa 6^{ème} édition. Un événement majeur pour le territoire des Hauts du Perche qui s'apprête à voir passer des formations musicales tout au long du week-end de la Pentecôte. 2024 est donc l'année des retrouvailles avec le public.

L'avis de Grand Vent est annoncé avec la présence de 10 à 12 harmonies bien décidées à enchanter petits et grands. L'harmonie de Randonnai est prête pour ce nouveau défi ouvert aux musiciens amateurs. Entre aubades et concerts, les 400 musiciens présents joueront un peu partout. Cette année, le clap d'ouverture se déroulera à Longny-au-Perche avec un concert de l'Harmonie de Randonnai le vendredi 17 mai à 20h45 à la salle des fêtes. A ne pas manquer !

Retrouvez le programme complet sur Facebook Harmonie de Randonnai et Instagram Harmonie de Randonnai.

Renseignements et réservations : 06 19 77 98 32



DES ATELIERS CRÉATIFS PROPOSÉS À MOULICENT



Le comité des fêtes de Moulicent vous attend

Céline Leroy maire déléguée de Moulicent souhaite proposer aux habitants qui le désirent de se retrouver dans les locaux de la mairie. Elle s'explique : « **Je veux proposer un lieu de convivialité et de partage où l'on se retrouvera à raison d'une à deux fois par mois.** » Ces rencontres se feront autour d'ateliers créatifs ou d'activités telles que les jeux de cartes et de société. La commune de Moulicent passe donc un petit message aux Moulicentais, afin qu'ils se manifestent. « **Toutes idées seront les bienvenues,** » précise madame la maire. Les personnes intéressées peuvent contacter Céline Leroy au 06 45 54 26 03

LE COMITÉ DES FÊTES RECRUTE

WANTED

COMITÉ DES FÊTES DE MOULICENT
 TU HABITES MOULICENT ? OU AILLEURS ? TU AS ENVIE QUE CE PETIT VILLAGE PRENNE DES AILES ? C'EST TOI QUE L'ON RECHERCHE ! VIENS NOUS REJOINDRE !!

RECHERCHE DE BÉNÉVOLES

Pour tout renseignement 06.43.05.95.40

LONGNY RETROUVE LES CARTES D'IDENTITÉ ET LES PASSEPORTS



Un service de proximité qui devrait ravir beaucoup de monde.

En mars 2017, les petites communes ont perdu leur habilitation pour délivrer des papiers d'identité. Depuis, face aux demandes toujours plus nombreuses des usagers, l'État rouvre de nouveaux services de pièces d'identité afin d'améliorer la situation et réduire les temps de délivrance des documents. La commune de Longny-les-Villages a vu sa candidature être retenue pour bénéficier d'un Dispositif de Recueil d'empreintes digitales (DR) afin de réaliser Carte Nationale d'Identité (CNI) et Passeport. L'annonce officielle a été faite en fin d'année par Sébastien Jallet, Préfet de l'Orne. Une très bonne nouvelle pour le territoire des Hauts du Perche. Depuis le mois de mars il est désormais possible de faire, (re)faire sa carte d'identité ou son passeport à la mairie de Longny-au-Perche. Christian Baillif, le maire de Longny-les-Villages explique que tout est prêt pour accueillir les administrés : « **Au 1^{er} mars, nous avons embauché un agent qui se charge de recevoir les demandeurs sur rendez-vous.** » Sur place, la commune est équipée d'un Dispositif de Recueil d'empreintes digitales (DR) pour réaliser Carte Nationale d'Identité (CNI)

et Passeport. Il permet une instruction sécurisée et dématérialisée.

Pour ce service, la mairie vous invite à vous rendre sur le site internet de la Communauté de Communes des Hauts du Perche (CDC) pour prendre rendez-vous.

- Sur la page d'accueil, un bouton « **CNI/Passeport** », vous permet d'accéder directement à la prise de rendez-vous.

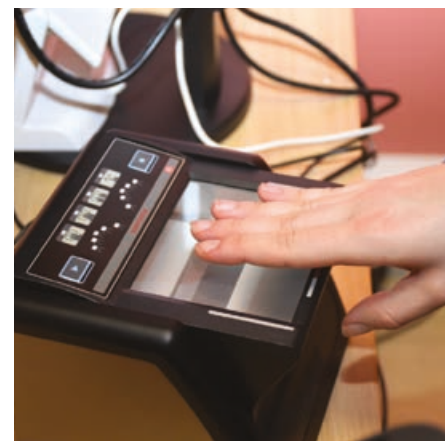
- Au préalable, vous devez **obligatoirement** faire une

pré-demande en ligne en vous rendant sur le site de l'ANTS (ants.gouv.fr).

- Si vous n'avez pas internet, il est possible de vous faire accompagner par un agent de la « Maison France Services », située à la CdC au 2 rue du Vieux Moulin – Longny-au-Perche (02.33.25.56.00).

Pour toute information, vous pouvez joindre la mairie au 02.33.73.65.42.

Les horaires du service : du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Vendredi de 9h à 12h



La mairie de Longny-au-Perche dispose de tout le matériel nécessaire pour délivrer des pièces d'identité.

NOUVELLE PERMANENCE PAR AMAELLES – UNA

Dans un effort continu pour répondre aux besoins croissants des personnes, trois nouvelles permanences voient le jour dans les communes de Longny-au-Perche et Tourouvre. Cette initiative vise à offrir un accès plus proche et plus pratique aux services d'aide et d'accompagnement d'AMAELLES – UNA, aux habitants de ces territoires. Il est proposé de l'aide à la personne (aide aux soins d'hygiène, aide aux courses, aide à la préparation et à la prise des repas), de

l'aide à l'entretien du cadre de vie, aux démarches administratives, des services de téléassistance, de portage de repas à domicile, de répit aux aidants et des animations prévention.

Pour de plus amples informations sur les services disponibles, n'hésitez pas à venir à leur rencontre :

- **Longny-au-Perche : 1 Pl. de l'Hôtel de Ville, 61290 Longny-les-Villages, Permanence les mercredis de 9h à 12h30 et les vendredis de 14h30 à 16h30.**

Mais aussi...

Ateliers MÉMOIRE :

Tous les mardis de 14h à 15h30 à Longny au Perche : Ouvert à tous et sans engagement.

Pour plus d'informations,

contactez l'accueil de l'association AMAELLES – UNA au 02 33 80 42 60 ou accueil@una61.fr

LA RECYCLERIE A DÉMÉNAGÉ À LONGNY



Sabrina Couturier et Tatiana Rocher vous accueillent à la recyclerie.

Située dans les locaux de l'ancien restaurant le Renaissance depuis le 9 octobre 2023, la recyclerie permet de donner une seconde vie à bien des objets ! On y trouve de la vaisselle, des jeux, des livres, des vêtements, des petits meubles...

La recycl'Longny est une association qui fonctionne avec une équipe de bénévoles. En partenariat avec la Mission Locale de l'Aigle/Mortagne et la CdC des Hauts du Perche, des stagiaires y sont accueillis pour faire un apprentissage

de vente de 70 heures. Ils reçoivent à l'issue de ce stage une somme de 350 € destinée à les aider à passer leur permis de conduire, et l'association en verse autant à l'auto-école pour ce même jeune. Les revenus de l'association proviennent de la vente des dons que les particuliers apportent. L'équipe de 8 ou 9 bénévoles se partage l'accueil, le rangement, la gestion des stocks. Outre cette action auprès des jeunes stagiaires, il faut également payer la location des locaux, les charges et parfois des travaux d'aménagement pour pouvoir accueillir la clientèle dans un endroit propre et ordonné.

Sabrina Couturier, la présidente s'occupe également de la trésorerie. La secrétaire est Tatiana Rocher.

Horaires d'ouverture : lundi 14h - 17h30, Mercredi 9h30 - 12h30, Vendredi 14h - 17h30, Samedi 9h30 - 12h30

Contact : 06 63 96 10 46

L'AGENDA

AVRIL

SAINT-VICTOR DE RÉNO

Du 30 mars au 1^{er} avril : Grand déballage de Pâques
De 10 à 19h - Brocboutik - 1, Lieu dit La Bonnière -
Renseignements : 07 77 33 37 87

LONGNY-AU-PERCHE

5-6 et 7 avril : Journées européenne des métiers d'art Partez à la rencontre des artisans d'art - Salle des Fêtes - De 10h à 19h - La journée du vendredi 5 avril accueillera les scolaires. Rens. : 02 33 73 66 23

MARCHAINVILLE

3, 10, 17 et 24 avril / 1^{er}, 8, 15, 22 et 29 mai / 1^{er}, 2, 8, 9, 15, 16, 22, 23, 29 et 30 juin : L'atelier du petit ânier
De 14h à 16h - Les ânes des Hauts du Perche, la Bécharrière - Tarif : 20€, pour les enfants de 5 à 12 ans, par groupe de 5 enfants max. - Sur réservation : 06 61 74 47 37 ou lesanes.duperche@gmail.com

LONGNY-AU-PERCHE

13 avril : Soirée dansante (couscous) - Proposé par le Club sportif du Pays Longnyzien - Salle des fêtes - À 20h - Rens. et réservation : csplongny@gmail.com

MAI

LONGNY-AU-PERCHE

1^{er} mai : Foire aux tripes - Organisée par la Confrérie des fins gourmets - Dans le bourg - À partir de 6h30 Renseignements : 02 33 73 66 23

NEUILLY-SUR-EURE

4 et 5 mai : Fête et brocante de l'APE - Dans le bourg Renseignements : 06 59 41 75 90

MOULIGNY

5 mai : Journée de la graine et du plant - Ferme de Tanga - 27, les Épasses - À partir de 11h. Rens. : lafermedetanga.fr ou facebook.com/LaFermeDeTANGA

MALÉTABLE

9 mai : Brocante Organisée par Viva Malétable - Buvette et restauration sur place - Dans le bourg - De 6h à 18h - Renseignements : 06 36 50 74 12

MARCHAINVILLE

9, 11 et 12 mai : Fête de l'Ascension (Pétanque, repas dansant, brocante, fête foraine) - Proposée par le comité des fêtes - Le bourg - Rens. : 06 99 16 42 35

LA LANDE-SUR-EURE

9, 11, 19, 20 et 26 mai / 1^{er}, 2, 15, 16, 29 et 30 juin : Le Jardin du Coudray vous ouvre ses portes - De 14h à 18h30 - Le Coudray - Tarif : 5€, gratuit moins de 12 ans. Renseignements : 07 81 78 02 99

LONGNY-AU-PERCHE

18 mai : Pierres en lumières

• **Le Moulin de Rainville** brillera de tous ses feux, de 20h à minuit, le Moulin de Rainville, RD 11 (Route de Marchainville) Contact : 02 33 83 74 91

• **Église Saint-Martin**, Concert de cors de chasse à 21h. Contact : 02 33 73 66 23

• **Malétable : Un phare pour éclairer le Perche**, de 21h à 23h, église Notre-Dame de la Sale tte, Contact : 06 84 31 40 48

LONGNY-AU-PERCHE

25 mai : Concert de la chorale à l'unisson - Salle des Fêtes - À 20h30 - Renseignements : 06 60 08 25 27

JUIN

NEUILLY-SUR-EURE

16 juin : Concours de pétanque - A partir de 9h - Renseignements : 02 33 73 66 23

LONGNY-AU-PERCHE

16 juin : Les dimanches de caractère - Programme à venir - RDV à 15h devant l'Office de tourisme (Halles de l'Hôtel de ville) - Gratuit - Rens. : 02 33 73 66 23

22 et 23 juin : Journées des moulins à Rainville

10h30 à 12h30 et 14h30 à 18h, Rainville D11 direction Marchainville - Gratuit - Rens. : ADM.61@orange.fr

MALÉTABLE

23 juin : Visites guidées de l'église ND de la Salette - Proposées par l'association "Rêv'Neuve la Salette - Sur réservation à 15h et 16h30 - Payant (participation libre) - Rens. : www.facebook.com/sauvegardelasalette/maletable, lasalette-maletable.com - Réservation : 06 84 31 40 48

LONGNY AU PERCHE

21 juin : Fête de la musique - Cinéma en plein air - Square Eugène Cordier - Gratuit - Rens. 02 33 73 66 23

MARCHAINVILLE

30 juin : Portes ouvertes des Ânes des Hauts du Perche - lieu-dit la Bécharrière - Gratuit - Renseignements et réservations : 06 61 74 47 37 ou lesanes.duperche@gmail.com

des avancées importantes

Nous avions exprimé, dans le précédent bulletin municipal, paru en décembre dernier, nos vives préoccupations quant au statut, au financement et au fonctionnement futur du "Cabinet médical communal" (CMC) en cours d'aménagement.

Dans cette tribune, rédigée dès le mois de novembre, ainsi que dans une lettre détaillée adressée au maire puis à l'ensemble du Conseil municipal, nous nous faisons l'écho des inquiétudes profondes de la population, en particulier quant à la possibilité qu'une des généralistes de Longny-les-Villages, qui venait d'annoncer son déconventionnement à la Sécurité Sociale, soit autorisée à y exercer. Une pétition pour protester contre l'éventualité de cette situation inadmissible circulait dans la commune, et avait recueilli plusieurs centaines de signatures. Notre lettre ne reçut aucune réponse, et la pétition fut ignorée. Nos interventions, lors du Conseil municipal du 29 novembre 2023, se heurtèrent à une fin générale de non-recevoir, comme purent le constater de nombreux Longnyciens venus y assister.

Dans les jours qui suivirent, deux éléments semblent avoir radicalement changé la donne. Une notification de M. le Préfet de l'Orne, tout d'abord, qui indiquait, semble-t-il, qu'aucune subvention d'État ne pourrait être accordée au projet de CMC, si des médecins y exerçaient sans remboursement possible de leurs patients. Nous avons demandé communication de ce texte, sans résultat pour l'instant, mais M. le Maire a reconnu l'avoir reçu et en a confirmé les termes.

La décision de la Communauté de Communes, ensuite, actée en janvier dernier, de mettre en place une Charte aux termes de laquelle les communes qui la composent s'engagent à refuser par avance de faire bénéficier un médecin déconventionné d'avantages (locaux, matériel, etc) financés sur fonds publics. La CDC conditionne elle aussi le versement de son concours au respect de cette condition.

Elle prévoit également que les tentatives de faire venir à Longny des praticiens exerçant déjà dans des communes voisines, une pratique aussi déloyale qu'improductive, devaient être prohibées. Lors de sa séance du 24 janvier dernier, le Conseil municipal a adopté à la quasi unanimité (une seule abstention), dans toutes ses clauses, la Charte de la CDC. Nous nous en félicitons, car ce vote fait droit, de fait, à deux des revendications principales que nous avions formulées.

Les bonnes nouvelles ne venant jamais seules, le même Conseil a entériné à la suite la création d'une Commission Santé, que nous avions également réclamée en novembre, sans succès. Trois des signataires de cette tribune en feront partie. Enfin, une proposition que nous avions formulée, en nous heurtant là encore à bien des réticences, dès novembre, a pu être rapidement concrétisée, grâce aux efforts de Christelle Legrand : un accord a été trouvé avec l'équipe du Médocobus de Mortagne, qui accueille désormais, depuis début février, les patients qui le désirent tous les jeudis après-midi sur le parking de la CDC (prise de RDV : 06 24 79 59 44).

Nous espérons vivement que ces nouvelles orientations se traduiront enfin, dans les faits, par des décisions privilégiant ce qui nous semble être l'essentiel : la facilitation de l'accès aux soins, dans des conditions fiables et acceptables, pour les habitants de Longny-les-Villages. Nous nous engageons à y veiller scrupuleusement, tout particulièrement au sein de la nouvelle Commission Santé (qui n'a pas encore été réunie).

É. Encelin, C. Legrand, R. Plessis,
F. Robineau, C. Sachs-Jeantet, J. Vérain.



LES MÉTIERS D'ART À L'HONNEUR AU MOIS D'AVRIL



Les métiers d'Art sont un vecteur d'attractivité culturelle, touristique et économique. Depuis trois ans, Longny-les-Villages participe aux Journées Européennes des Métiers d'Art (JEMA). Les 5, 6 et 7 avril de 10h à 18h, une quinzaine d'artistes animeront la 18ème édition dans la salle des fêtes de Longny.

Comme les années précédentes, c'est Danièle Lalaounis, référente des Petites Cités de Caractère qui a déposé la candidature de la municipalité pour

participer à ces journées dont le thème en 2024 sera « sur le bout des doigts ».

« A travers cet événement, nous souhaitons défendre les métiers d'Art, les savoir-faire, les créations, le caractère professionnel des activités en coordination avec l'Institut National des Métiers d'art et la Chambre des métiers et de l'artisanat régionale, »

précise l'adjointe au maire. Danièle Lalaounis poursuit : **« Les artisans de notre territoire se feront un plaisir d'échanger, de partager leur passion avec les visiteurs qui viendront à leur rencontre. »**

Le vendredi 5 avril sera particulièrement dédié aux scolaires. Les artisans évoqueront avec eux leur métier et susciteront, pourquoi pas, de futures vocations. Lors de ces JEMA 2024, le public pourra ainsi se familiariser avec différentes disciplines telles que : la céramique, la sculpture, l'Art en vitrail, la marqueterie, la tapisserie, le métal et bois etc.

Pratique : salle des Fêtes de Longny-au-Perche - les 5, 6 et 7 avril 2024 de 10h à 18h



Les JEMA permettent d'avoir un autre regard sur le patrimoine vivant du territoire.



- La liste des artisans présents :**
- Catherine Vigier** (plasticienne-peintre onyrique sur tissu),
 - Hélène Marchand** (objet en bois),
 - Catherine Quentin** (marqueterie),
 - Véronique Julien-Titeux** (sculpteur),
 - Emmanuelle Lessirard** (sculpture et panneaux en bois brûlé),
 - Caroline Bouquet** (Art du vitrail),
 - Isabelle Aubry** (plasticienne),
 - Élodie Berthelot** (tapisserie),
 - Caroline Schwerdorffer** (céramiste),
 - Régis Caillon** (vannerie),
 - Stéphanie Lenfant** (Marqueterie),
 - Laurent Bloyet** (chantournage-marqueterie),
 - Jérôme Lochon** (création métal et bois),
 - Michel Gourlay** (sculpteur sur bois),
 - Sophie Belasse** (graphisme-peinture)

PRINTEMPS DE LA CHANSON ALYSCE EN VEDETTE



Les réservations sont ouvertes pour le Printemps de la chanson dans les Hauts du Perche. Le concert d'Alysce est proposé par C'61 (Conseil départemental de l'Orne) en partenariat avec la CDC des Hauts du Perche et les Festivités des Hauts du Perche.

Vendredi 22 mars 2024 à 20h30
Salle des fêtes de Longny
Alysce, chanteuse, compositrice et guitariste de talent.

Tarif : de 5€ à 10€, gratuit moins de 12 ans.

Renseignements et réservation :

- 02 33 73 66 23 (Office de tourisme - Longny)
- 02 33 25 55 55 (Muséales de Tourouvre)
- ou 02 33 73 83 25 (Office de tourisme - Tourouvre) ou culture.orne.fr

NOUVEAUX ARRIVANTS FAITES-VOUS CONNAÎTRE !

Vous avez choisi de vous installer sur la commune de Longny-les-Villages. Nous sommes ravis de vous accueillir. Nous vous invitons à vous faire connaître en vous rapprochant de la mairie de votre commune déléguée*. A cette occasion, vous serez accueillis par le maire délégué et son équipe qui vous feront découvrir les activités, les projets en cours et les caractéristiques de votre nouveau lieu de vie. À très bientôt !



*Les 8 communes déléguées : La Lande-sur-Eure, Longny-au-Perche, Malétable, Marchainville, Monceaux-au-Perche, Moulicent, Neuilly-sur-Eure, Saint-Victor-de-Réno,